

supplémentaire à \$80, n'auront pas à payer d'impôt aux termes des dispositions du projet de loi. Les sociétés, les petites, ou les sociétés familiales, qui autrefois payaient le plein montant des impôts après avoir atteint \$35,000 de bénéfiques, n'auront pas à les payer avant d'avoir réalisé \$50,000 de bénéfiques annuels nets.

Mon ami de Regina-Est a dit que les allocations aux parents étaient insuffisantes. Je sais que le gouvernement n'a peut-être pas été aussi généreux qu'il aurait dû l'être dans ce domaine. Sauf erreur, quand la femme travaille et que la famille doit payer une gardienne ou des services de garderie, on prévoit une allocation de \$500 par enfant jusqu'à concurrence de \$2,000 par famille. Nous savons que ce n'est pas assez. Mais je vous le demande, combien accordait-on sous le régime Diefenbaker? Rien. Pour être juste, combien, du temps de Pearson? Rien non plus. Et que représentera cette exemption sous le régime Trudeau? Elle sera de \$500 par enfant jusqu'à un maximum de \$2,000 par famille, ce qui constituera certainement une nette amélioration. Mes amis ici ne sont pas justes lorsqu'ils soutiennent qu'il ne s'agit que de quelques miettes qui tombent de la table au profit du peuple. Ces miettes sont des espèces sonnantes et les parents nous en saurons gré.

Mon honorable ami a aussi soutenu que nous n'en faisons pas assez pour les ouvriers canadiens. Je me permets de lui rappeler qu'ils ont le droit de déduire \$150 par an pour l'achat de vêtements de travail et autres frais connexes. Il a parlé des vieillards. J'admets qu'ils ne touchent pas une pension suffisante. C'était le cas, il y a 25 ans, lorsque la pension de vieillesse n'était que de \$40 par mois. Ce n'était pas assez, bien sûr, mais c'est un gouvernement libéral qui avait instauré cette pension. Je soutiens, toutefois, que nous avons accompli un progrès raisonnable en portant cette pension de \$40 à \$167.50 par mois, je crois, pour une personne seule dans certains cas, et à \$260 pour un couple marié. Nous avons fait de grands progrès dans ce domaine et aussi dans celui des déductions accordées aux travailleurs dans les usines et ailleurs. Mais ce n'est qu'un commencement.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Je vous le demande, monsieur l'Orateur, qui a commencé?

Des voix: C'est nous.

M. Whicher: Le ministre des Finances a commencé, en collaboration avec le premier ministre (M. Trudeau). Nous ne faisons que commencer, par ces mesures, à mettre sur pied ce que le premier ministre a appelé la société juste.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Le député de Regina-Est, à qui j'ai déjà fait allusion et qui a tenté de présenter ses vues d'une façon réaliste, est mécontent parce que le taux de l'impôt sur les gains en capital ne sera pas le même que sur le revenu. Selon lui, quiconque gagne \$5,000 au moyen d'un gain en capital devrait avoir à payer le même impôt que quiconque gagne \$5,000 en travaillant. Nombreux seront ceux d'accord avec lui. La personne qui réalise des bénéfiques sur le marché des valeurs touche cet argent. Il n'y a pas de différence entre cet argent et celui qu'il gagne en travaillant comme plombier, électricien, cultivateur, homme politique et ainsi de suite. Toutefois, chose certaine l'an dernier aucun impôt sur les gains en capital n'était exigé des contribuables canadiens ni même de ceux qui avaient fait un demi-million à la Bourse. Je prétends donc que

[M. Whicher.]

c'est un début dans la bonne voie. C'est le gouvernement actuel et non le gouvernement précédent qui a pris cette première initiative.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Mon ami de Regina-Est qui malheureusement n'est pas ici—il a eu l'obligeance de me dire qu'il serait absent et je lui sais gré de me l'avoir signalé—a critiqué le gouvernement, comme son parti l'avait fait, parce que, d'après lui, aux termes de ce projet de loi, nous accordons des privilèges spéciaux aux corporations, mais nous imposons beaucoup trop les petites gens. Permettez-moi de faire une mise au point. Vous savez qu'il y a de nombreux Canadiens qui ne paient actuellement aucun impôt. Grâce au bill—et personne ne peut le nier—trois quarts de million de personnes de plus n'auront pas à payer d'impôts. Aussi, ne pouvez-vous pas prétendre que nous oublions les gagne-petit.

Examinons la situation pour un instant. En ma qualité d'entrepreneur indépendant, j'en ai assez d'entendre blâmer les sociétés pour ceci et pour cela. On les blâme naturellement parce qu'elles ne votent pas. Seuls les gens peuvent voter. Par contre, les sociétés font beaucoup d'argent au Canada et dans tous les autres pays. Elles paient énormément d'impôts au Canada, je puis vous l'assurer. Je tiens à ce que tous les députés sachent bien qu'au Canada les sociétés paient plus d'impôts que dans tout autre pays. Il est donc simplement injuste de la part de mes amis du NPD de dire que nous accordons des privilèges et des concessions aux sociétés canadiennes. Elles versent en impôt 52c de chacun de leur dollar, monsieur l'Orateur.

Bien que mes amis de gauche puissent parler des intérêts des banques et de ceux d'entreprises comme l'International Nickel, le Canadien Pacifique et d'autres sociétés multinationales au Canada, n'oubliez pas que 52c de chaque dollar de bénéfice de ces sociétés vont soit au ministère du Revenu de l'Ontario soit au ministère fédéral du Revenu à Ottawa. Pour une fois, quelqu'un devrait faire savoir que les sociétés paient leur part au Canada plus encore qu'aux États-Unis ou même qu'en Angleterre du temps de l'ancien gouvernement socialiste. Sous le règne de ce gouvernement, les impôts sur les revenus des sociétés étaient de 35 p. 100. Les sociétés anglaises payaient 35 cents de chaque dollar gagné, tandis que celles du Canada paient 52 cents. Il en est sûrement ainsi en Ontario.

Mes honorables amis se sont plaints des dégrèvements aux mines. Je ne suis pas un expert dans les domaines des mines, du gaz et du pétrole et je ne connais pas grand-chose à ces industries. Cependant, je sais que même si une mine n'emploie que quelques personnes, il est préférable pour l'économie du Canada qu'elle reste en activité. De nombreux puits de pétrole et de gaz et de nombreuses mines sont en activité au Canada grâce aux dégrèvements sensés qu'on leur accorde et qui leur permettent d'engager la main-d'œuvre canadienne. Leurs employés mangent le blé canadien, paient les impôts canadiens et jouissent du mode de vie canadien.

• (3.50 p.m.)

Le député a aussi dit d'autres choses. Par exemple, il s'oppose aux impôts sur les biens transmis par décès. Je reconnais que cela m'a un peu inquiété. D'autre part, de nombreux Canadiens ont depuis quelques années quitté le pays à cause des droits successoraux ou des impôts sur les biens transmis par décès qui y sont en vigueur. Je m'in-